



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 86256

Texte de la question

M. Étienne Mourrut souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les revendications légitimes du monde combattant concernant le rapport de M. Christian Gal relatif à l'attribution de la campagne double aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés. En effet, au terme de ce rapport achevé en juillet 2005, son auteur a fait un certain nombre de propositions concernant, notamment, le bénéfice de la campagne double pour les agents publics ayant servi en AFN. Il lui demande de lui faire savoir à quel moment les conclusions de ce rapport, actuellement étudiées par le Conseil d'État, devraient être rendues publiques et quelles suites il entend leur réserver.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilées est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86256

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1721

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3894